

Proposition d'achat

VENDEUR

Société **SEVERINI PATRIMOINE**, SARL au capital de 2 105 000 €, dont le siège social est situé à TOULOUSE Cedex 6 (31015) - 59 allée Jean Jaurès - CS 21531, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le n° 848 699 914, représentée par son Gérant, M. Jean-Louis SÉVÉRINI, demeurant à cet effet à MÉRIGNAC (33700), Les Diamants n° 4 - 61 rue Jean Briaud.

ACQUÉREUR

.....
.....
.....
.....



LOTISSEMENT
L'Ecrin

22 bis chemin de l'Estain
33480 AVENSAN

DÉSIGNATION DU BIEN

Voir plan du lotissement et grille de prix (page 4)

Lotissement "L'Écrin", 22 bis chemin de l'Estain - 33480 AVENSAN

Lot n° : Références cadastrales :

N° parkings : *

Surface du terrain :

Surface maximale emprise au sol :

Surface maximale plancher :

Viabilisation en limite du lot (eau/électricité/tout à l'égout/télécom) : Oui Non

Date de livraison :

* *Parkings faisant partie des espaces communs du lotissement, mais dont l'Acquéreur bénéficiera pour un usage privatif et exclusif.*

PRIX

.....€ nets vendeur.



LOTISSEMENT *L'Ecrin*

22 bis chemin de l'Estain
33480 AVENSAN

AGENCE IMMOBILIÈRE et/ou CONSTRUCTEUR

.....
.....
.....
.....

NOTAIRES

- **Notaire du Vendeur**
Maîtres Fabrice GAUTHIER et Michaël PÉGUÉ, Notaires à BORDEAUX (33200), 23 avenue du Jeu de Paume.
- **Notaire de l'Acquéreur**

.....
.....
.....

DROIT DE RÉTRACTATION

L'Acquéreur dispose d'un délai de rétractation d'une durée de 10 jours à compter de la date de signature des présentes. Pour exercer ce droit, il devra adresser un courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse suivante : amandine.lambert@severini-patrimoine.com avant la fin des 10 jours.

Dans le cas contraire, signature de la promesse au 11^{ème} jour des présentes (hors week-end).





CONDITIONS DE VENTE & ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL

CONDITIONS DE VENTE

- ✓ Versement d'un dépôt de garantie de 5 % du prix du lot, à la signature de la promesse de vente.
- ✓ Obtention d'un permis de construire par l'Acquéreur.
- ✓ Purge des recours non acceptée par le Vendeur.
- ✓ Obtention d'un prêt bancaire par l'Acquéreur (le cas échéant).
- ✓ Mise en place d'une Garantie Financière d'Achèvement (GFA) par le Vendeur.

PLANNING / ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL

- Pose d'une option sur le lot : Jour J
- Validation de la simulation bancaire (le cas échéant) : J + 8 jours
- Signature de la proposition d'achat pour réservation officielle du lot : J + 10 jours
- Signature de la promesse de vente et versement caution 5 % : J + 21 jours
- Dépôt de la demande de prêt bancaire (le cas échéant) : J + 2 mois
- Dépôt du dossier de permis de construire : J + 3 mois*
- Obtention du permis de construire : J + 5 mois
- Obtention du prêt bancaire* (le cas échéant) : J + 5 mois ½
- Signature de l'acte authentique : J + 6 mois

** ou dès réception, par le Vendeur, de l'arrêté de « vente par anticipation des lots », délivré par la Mairie.*

FRAIS LIÉS À LA VENTE (À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR)

- Première provision pour frais de fonctionnement de l'Association Syndicale Libre (ASL) : 300 €.
- Provision pour dégradation éventuelle de la voirie : 1 200 €.
- Frais d'enregistrement du compromis : 125 €.
- Participation aux frais de bornage : 0 €.
- Frais de dépôt de pièces : 0 €.

DOCUMENTS À TRANSMETTRE AU VENDEUR

- Copie d'une simulation de financement avec mention du taux d'endettement (si demande de prêt) émanant d'un établissement bancaire ou d'un courtier, sous 8 jours à compter de la date de la pose d'une option sur le lot.
- Copie de l'attestation de demande de prêt bancaire (le cas échéant), dans les 8 jours de la demande.
- Copie du récépissé de dépôt du dossier de permis de construire, dans les 8 jours du dépôt.
- Copie de la demande de pièces complémentaires au dossier de permis de construire, sous 8 jours après sa réception par l'Acquéreur (le cas échéant).
- Copie du dépôt des pièces complémentaires, dans les 8 jours du dépôt (le cas échéant).
- Copie de l'accord ou du refus du permis de construire, sous 8 jours après sa réception par l'Acquéreur.
- Copie de l'accord ou du refus de prêt bancaire, sous 8 jours après sa réception par l'Acquéreur.

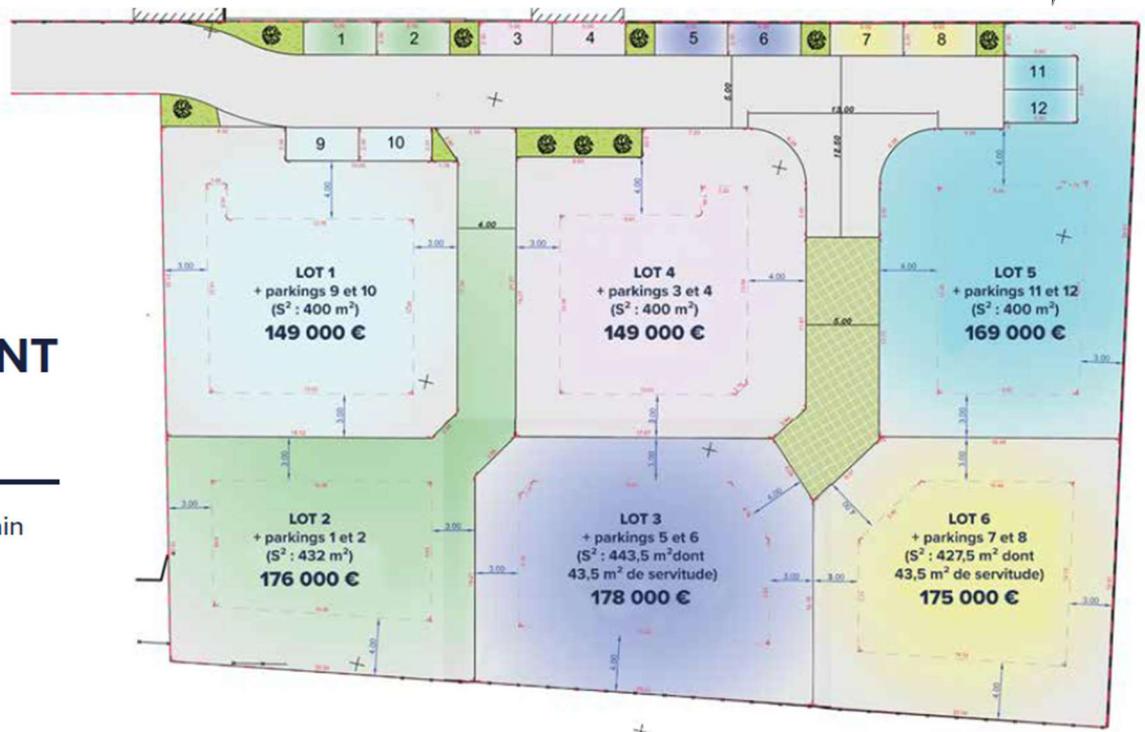


GRILLE DE PRIX ET DE SURFACES

N° de lot	N° de parking privé	Surface terrain	Surface maximale emprise au sol	Surface maximale plancher	PRIX
1	9 + 10	400 m ²	172 m ²	275 m ²	149 000 €
2	1 + 2	432 m ²	140 m ²	224 m ²	176 000 €
3	5 + 6	443,5 m ² *	178 m ²	284 m ²	178 000 €
4	3 + 4	400 m ²	164 m ²	262 m ²	149 000 €
5	11 + 12	400 m ²	142 m ²	227 m ²	169 000 €
6	7 + 8	427,5 m ² **	168 m ²	238 m ²	175 000 €

* dont 43,5 m² de servitude

** dont 43,5 m² de servitude



LOTISSEMENT *L'Ecrin*

22 bis chemin de l'Estain
33480 AVENSAN

En 2 exemplaires originaux (ou signature par voie électronique)

Fait à le

Le Vendeur

Signature et mention manuscrite :
« Lu et approuvé - Bon pour vente »

L'Acquéreur

Signature et mention manuscrite :
« Lu et approuvé - Bon pour réservation »